



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



Déposé au Greffe du Tripher was neither herows

Le Greftimeffe

N° d'entreprise: 0439.800.077

Dénomination

(en entier): LA REMISE

(en abrégé);

Forme juridique: Association sans but lucratif

Siège: Offaing 26 - 6840 NEUFCHATEAU /HM: PRE

Objet de l'acte: Approbation comptes annuels 2018 - dissolution et liquidation immédiate

Assemblée générale extraordinaire tenue au siège de l'ASBL le 05/01/2019

1. Composition de l'assemblée :

Sont réunis :

DECHAMBRE Willy, trésorier

VALENTIN Anne-Marie, secrétaire

2. Ordre du jour :

La séance est ouverte à 10h00 sous la présidence de Monsieur DECHAMBRE, Madame VALENTIN exerçant la fonction de secrétaire.

Suite au décès de Monsieur Edgard GREVISSE en date du 11/11/2018, l'assemblée à pour ordre du jour les points suivantes :

- approbation des comptes annuels arrêtés au 31/12/2018 et annexés à la présente, sachant que l'ASBL n'a eu aucune rentrée ni dépense et que le bilan affiche un total de zéro euro,
 - décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat,
- dissolution de l'ASBL en date du 31/12/2018 et liquidation immédiate au 31/12/2018 étant donné qu'il ne subsiste ni actif ni passif.
- les documents seront conservés pendant cinq ans au moins à l'adresse suivante : GREVISSE Jean-Sébastien, rue Ernest Matagne à 5330 ASSESSE.
 - 3. Délibérations et décisions :
 - A l'unanimité des voix, l'assemblée a adopté les décisions suivantes,
 - approbation des comptes annuels arrêtés au 31/12/2018 et annexés à la présente,
 - décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat,
 - dissolution de l'ASBL en date du 31/12/2018 et liquidation immédiate en date du 31/12/2018.
- es documents seront conservés pendant cinq ans au moins à l'adresse suivante : GREVISSE Jean-Sébastien, rue Ernest Matagne à 5330 ASSESSE.

Fait à NEUFCHATEAU, le 05/01/2019, déposé en même temps que le PV AG du 05/01/2019 DECHAMBRE Willy. VALENTÍN Anne-Marie,

Trésorier

Secretaire

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature